



## Document de synthèse

Date de la mission : 15/12/2021

Dossier n° : SA21/12/0624\_p03

### Immeuble bâti objet de la mission

### Propriétaire

Adresse : 2 B. Rue Edouard Escalier R+1 - T2 N° 3 (Face)  
16000 ANGOULEME

Année de construction : <1949  
Surface utile (ou habitable) indicative : 46,39 m<sup>2</sup>

Nom et prénom: SCI LES RIVAGES DU 9EME ART  
Adresse : 10 Rue de Penthievre  
75008 PARIS 08

### Parties prenantes

Nom et prénom: Chantal BEAUNE  
Nom et prénom: Lewis BOUTHINON

Donneur d'ordre : ACALEX

Accompagnateur : Me Talbot

### Attestation sur l'honneur

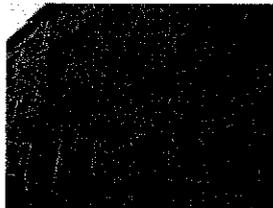
Je, soussigné **Chantal BEAUNE**, opérateur de diagnostic, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation. J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier de diagnostic technique (DDT). Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des constats et/ou diagnostics du Dossier de Diagnostic Technique, et n'accorder aucun avantage ni rétribution sous quelque forme que ce soit.

Je, soussigné **Lewis BOUTHINON**, opérateur de diagnostic, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation. J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier de diagnostic technique (DDT). Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des constats et/ou diagnostics du Dossier de Diagnostic Technique, et n'accorder aucun avantage ni rétribution sous quelque forme que ce soit.

A Angoulême, le 15/12/2021

Chantal BEAUNE

Lewis BOUTHINON



Diagnostiques du DDT réalisés (x) lors de la mission		Validite
<input type="checkbox"/> TERMITES	Etat relatif à la présence de termites	6 mois
<input checked="" type="checkbox"/> AMIANTE	Constat de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante	Non définie
<input checked="" type="checkbox"/> PLOMB (CREP)	Constat de risques d'exposition au plomb	1 an si présence de plomb, sinon illimité
<input checked="" type="checkbox"/> DPE	Diagnostic de performance énergétique	10 ans
<input type="checkbox"/> GAZ	Etat de l'installation Intérieure de gaz	3 ans
<input type="checkbox"/> ELECTRICITE	Etat de l'installation Intérieure d'électricité	3 ans
<input type="checkbox"/> ERP	Etat des risques et pollutions	6 mois

Diagnostiques hors DDT réalisés (x) lors de la mission		Validite
<input checked="" type="checkbox"/> Métrage Carrez	Attestation de superficie privative	Non définie
<input type="checkbox"/> DTA	Dossier Technique Amiante	Illimité, même après démolition de l'immeuble
<input type="checkbox"/> Amiante avant travaux	<input type="checkbox"/> Assainissement	<input type="checkbox"/> Diagnostic Technique (SRU)
<input type="checkbox"/> Amiante avant démolition	<input type="checkbox"/> Sécurité piscines	<input type="checkbox"/> Prêt à taux zéro (PTZ)
<input type="checkbox"/> Etat parasitaire	<input type="checkbox"/> Radon	<input type="checkbox"/> Ascenseur
	<input type="checkbox"/> Etat des lieux	<input type="checkbox"/> Diagnostic De Roblen

\* DDT : Dossier de Diagnostic Technique

Prestations	Conclusions
CREP	Lors de la présente mission il a été mis en évidence la présence de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur.
Etat Amiante	Dans le cadre de la mission, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.
DPE	Consommation conventionnelle : 201 kWh ep/m <sup>2</sup> .an (Classe D) Estimation des émissions : 39 kg eqCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> .an (Classe D) Méthode : 3CL-DPE 2021
Mesurage (surface Loi Carrez)	Superficie Loi Carrez totale : 46,39 m <sup>2</sup> Surface au sol totale : 46,39 m <sup>2</sup>

#### Bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités :

Néant

Il est rappelé qu'il appartient au propriétaire, à réception du rapport, de vérifier l'exactitude des mentions concernant la matérialité et la composition des lieux ainsi que de s'assurer que la totalité des pièces composant l'immeuble a été examinée et de signaler tout manquement.

La société de repérage reste à votre disposition pour toute information ou action complémentaire.